

Réf. communale :  
No CAMAC : **225612**  
Référence communale : 09/2023  
Imprimé le : 23.08.2023



## AVIS D'ENQUETE

Demande de permis de construire (P)

L'enquête publique est ouverte du **02.09.2023** au **01.10.2023**

Compétence  
**(ME) Municipale Etat**

Parcelle(s)  
**1, 2**

No ECA

Coordonnées (E / N)  
**2520340/1169000**

<b>Nom de la commune :</b>	La Praz
<b>Nature des travaux :</b>	Construction nouvelle
<b>Description de l'ouvrage :</b>	Construction d'un parc éolien sur les Communes de La Praz, Mont-la-Ville et Juriens. Installation d'une antenne relais sur le mât d'une éolienne.
<b>Situation :</b>	Mollendruz, Pré de Joux, Boutavent, Chalet Dernier
<b>Propriétaire(s) :</b>	COMMUNE DE MONT-LA-VILLE, ETAT DE VAUD DIRECTION GÉNÉRALE DES IMMEUBLES ET DU PATRIMOINE - DGIP , COMMUNE DE L'ABBAYE , COMMUNE D'YVERDON-LES-BAINS, LA GRAND BOUTAVANT SA
<b>Auteur(s) des plans :</b>	PITTET SYLVAIN JAQUIER-POINTET SA
<b>Demande de dérogation :</b>	Cne de Mont-la-ville : à l'art. 26 du règlement communal. Cne de La Praz : à l'art. 25 du règlement communal. Cne de Juriens : à l'art. VIII-2 du règlement communal. Cne de Juriens, PACom soumis à l'enquête 03.06 au 02.07.23 : à l'art. 39 du règlement.
<b>Particularité(s) :</b>	Installation soumise à étude d'impact sur l'environnement Le projet implique un défrichage de 287173 m2 Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie Le projet implique une atteinte à un biotope L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

Les autres parcelles concernées par le projet sont mentionnées dans les avis d'enquête des communes de Juriens et Mont-la-Ville.

Durant la mise à l'enquête, un point d'information est à disposition les mardis de 18h00 à 19h00 à La Praz, Rte de Juriens 1.

Le dossier est également consultable au bureau du greffe de la commune aux horaires d'ouverture et sur demande.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Roger Dupertuis

La Secrétaire

Christelle Bally Tharin

